

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55 Mail : social.mons@helha.be
HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : social.montignies@helha.be
HELHa Campus Montignies (HD) 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : social.montignies@helha.be
HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE
Tél : +32 (0) 10 48 29 63 Fax : Mail : social.lln.bac@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 35 Analyse approfondie de problématiques sociales			
Code	SOAS3B38AS	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<u>HELHa Campus Mons</u> Aurore STRAPPAZON (aurore.strappazon@helha.be) Elène BOULOUGOURIS (elene.boulougouris@helha.be) Mathilde DEVAUX (mathilde.devaux@helha.be) David PRAILE (david.praile@helha.be) Véronique POURVEUR (veronique.pourveur@helha.be) Florence PIRE (florence.pire@helha.be) <u>HELHa Campus Montignies</u> Emmanuel NICOLAS (emmanuel.nicolas@helha.be) Yves-Hiram HAESVOETS (yves-hiram.haesvoets@helha.be) Christophe THOREAU (christophe.thoreau@helha.be) <u>HELHa Campus Montignies (HD)</u> Emmanuel NICOLAS (emmanuel.nicolas@helha.be) Yves-Hiram HAESVOETS (yves-hiram.haesvoets@helha.be) Christophe THOREAU (christophe.thoreau@helha.be) <u>HELHa Louvain-la-Neuve</u> René BEAULIEU (rene.beaulieu@helha.be) Jean-Pol GERARD (jean-pol.gerard@helha.be) Astrid LIONNEZ (astrid.lionnez@helha.be) Xavier DE CLEYRE (xavier.de.cleyre@helha.be) Agnès PONSAR (agnes.ponsar@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement a la particularité de rassembler différentes activités d'apprentissage qui offrent une pluralité de regards et d'approches utiles à une pratique de travail social. Elle donne des repères spécifiques afin d'aider l'étudiant à situer et construire son intervention dans un contexte multidimensionnel.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **ETABLIR UNE COMMUNICATION PROFESSIONNELLE**

1.2 Recueillir, traiter et transmettre des informations dans le respect des règles déontologiques

- 1.4 Adopter le langage professionnel du secteur
- 1.5 Rédiger, synthétiser et argumenter
- Compétence 2 **INTERAGIR AVEC SON MILIEU PROFESSIONNEL**
 - 2.1 Identifier les acteurs et les réseaux et en comprendre la culture, les positionnements et les stratégies
- Compétence 3 **INSCRIRE SA PRATIQUE DANS UNE REFLEXION CRITIQUE, CITOYENNE ET RESPONSABLE**
 - 3.1 Construire son identité professionnelle
 - 3.2 Interroger, évaluer et ajuster sa pratique et son positionnement
 - 3.3 Exercer un jugement professionnel.
 - 3.4 Mener une réflexion en vue de prendre des décisions responsables
 - 3.5 Actualiser, enrichir ses compétences (savoirs, savoir-faire, savoir-être) dans une optique de développement professionnel et personnel.
- Compétence 4 **IDENTIFIER, ANALYSER ET QUESTIONNER LES CONTEXTES SOCIETAUX POUR EN COMPRENDRE LES ENJEUX**
 - 4.1 Repérer et décrire les données multidimensionnelles des contextes d'intervention et leur évolution
 - 4.2 Identifier, décoder et articuler les courants de pensée en présence, leurs principes et leurs valeurs
 - 4.3 Questionner les données, les courants de pensée et élaborer des hypothèses de compréhension
 - 4.4 Construire un regard critique
- Compétence 5 **Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés.**
 - 5.1 Clarifier les difficultés, les besoins, les demandes, les attentes, les intérêts des personnes, des groupes et des communautés.
 - 5.2 Identifier les ressources et compétences potentiellement mobilisables des personnes, des groupes et des communautés.
 - 5.3 Relier les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés avec le contexte social dans lequel elles s'inscrivent.
 - 5.4 Etablir des relations entre les éléments constitutifs de la situation en vue d'élaborer un processus d'intervention.
- Compétence 6 **ELABORER, METTRE EN ŒUVRE ET EVALUER AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES ET LES COMMUNAUTES UN PROCESSUS D'INTERVENTION SOCIALE**
 - 6.1 Clarifier les mandats professionnel, institutionnel et social
 - 6.2 Mettre en œuvre les méthodes, les techniques et les outils d'intervention les plus appropriés et adaptés aux situations rencontrées
 - 6.4 Favoriser et soutenir l'autonomie et la responsabilité des personnes, des groupes et des communautés
- Compétence 7 **CONSTRUIRE, DEVELOPPER ET GERER DES RELATIONS PROFESSIONNELLES AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES ET LES COMMUNAUTES**
 - 7.4 Ajuster ses relations professionnelles en fonction des enjeux et des contextes
- Compétence 8 **Soutenir et promouvoir le changement social et l'innovation**
 - 8.1 Valoriser l'engagement et la participation citoyenne des usagers.
 - 8.5 Mettre en débat les questions sociales actuelles et émergentes.

Acquis d'apprentissage visés

- I. Utiliser les repères apportés pour construire et argumenter un positionnement professionnel.
- II. Analyser les problématiques sociales en articulant les enjeux globaux de société et les situations sur le plan individuel, collectif ou communautaire.
- III. Concevoir de manière créative des pistes de solution et/ou d'intervention.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

+ HELHa Campus

Mons

SOAS3B38ASMF	Différentes approches du travail social contemporain	24 h / 2 C
SOAS3B38ASMG	Droits fondamentaux des personnes d'origine étrangère	24 h / 2 C
SOAS3B38ASMH	Politique du logement	24 h / 2 C
SOAS3B38ASMJ	Psychocriminologie : déviances, auteurs et victimes	24 h / 2 C
SOAS3B38ASMO	Sensibilisation à l'approche systémique et médiation familiale	24 h / 2 C

+ HELHa Campus

Montignies

SOAS3B38ASJC	Pauvreté, précarité et Travail Social	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B38ASJF	Maltraitance, violence interpersonnelle et Travail Social	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B38ASJI	Toxicomanie et Travail Social	30 h / 2 C	(opt.)
+ HELHa Campus Montignies (HD)			
SOAS3B38ASDF	Maltraitance, violence interpersonnelle et Travail Social	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B38ASDI	Toxicomanie et Travail Social	30 h / 2 C	(opt.)
+ HELHa Louvain-la-Neuve			
SOAS3B38ASLM	Travail social, jeunesse et citoyenneté	28 h / 2 C	
SOAS3B38ASLN	Perspectives Sud-Nord : travail social et mondialisation	28 h / 2 C	
SOAS3B38ASLO	Travail social et assuétudes	28 h / 2 C	
SOAS3B38ASLQ	Travail social et vieillissement	28 h / 2 C	
SOAS3B38ASLU	Travail social de réseau	28 h / 2 C	

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

+ HELHa Campus

Mons

SOAS3B38ASMF	Différentes approches du travail social contemporain	20	
SOAS3B38ASMG	Droits fondamentaux des personnes d'origine étrangère	20	
SOAS3B38ASMH	Politique du logement	20	
SOAS3B38ASMJ	Psychocriminologie : déviances, auteurs et victimes	20	
SOAS3B38ASMO	Sensibilisation à l'approche systémique et médiation familiale	20	

+ HELHa Campus

Montignies

SOAS3B38ASJC	Pauvreté, précarité et Travail Social	20	(opt.)
SOAS3B38ASJF	Maltraitance, violence interpersonnelle et Travail Social	20	(opt.)
SOAS3B38ASJI	Toxicomanie et Travail Social	20	(opt.)

+ HELHa Campus

Montignies (HD)

SOAS3B38ASDF	Maltraitance, violence interpersonnelle et Travail Social	20	(opt.)
SOAS3B38ASDI	Toxicomanie et Travail Social	20	(opt.)

+ HELHa Louvain-la-Neuve

SOAS3B38ASLM	Travail social, jeunesse et citoyenneté	20	
SOAS3B38ASLN	Perspectives Sud-Nord : travail social et mondialisation	20	
SOAS3B38ASLO	Travail social et assuétudes	20	
SOAS3B38ASLQ	Travail social et vieillissement	20	
SOAS3B38ASLU	Travail social de réseau	20	

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

La note de cette unité d'enseignement représente une pondération de 2/60 du Bloc 3.

La note de l'activité d'apprentissage constitue la note de l'unité d'enseignement (UE).

Le seuil de réussite pour acquérir les crédits de l'UE est de 10/20. Néanmoins le jury peut souverainement proclamer la réussite de l'unité d'enseignement, même si le seuil de réussite n'est pas atteint pour autant que le déficit soit jugé acceptable au vu de l'ensemble des résultats (cf. articles 139 et 140 du Décret « Paysage »).

La décision du jury, de portée individuelle, est dûment motivée.

Voir la réglementation générale des examens.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2020-2021).

Ces modes d'évaluation pourront être modifiés durant l'année académique étant donné les éventuels changements de code couleur qui s'imposeraient de manière locale et/ou nationale, chaque implantation devant suivre le code couleur en vigueur en fonction de son code postal (cfr. le protocole année académique 2020-2021 énoncé dans la circulaire 7730 du 7 septembre 2020 de la Fédération Wallonie Bruxelles).

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS

Tél : +32 (0) 65 40 41 45

Fax : +32 (0) 65 40 41 55

Mail : social.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Différentes approches du travail social contemporain			
Code	7_SOAS3B38ASMF	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Elène BOULOUGOURIS (elene.boulougouris@helha.be)		
Coefficient de pondération		20	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage collabore à l'acquisition de la compétence n°:

8 Soutenir et promouvoir le changement social et l'innovation

8.1 Valoriser l'engagement et la participation citoyenne des usagers.

8.5 Mettre en débat les questions sociales actuelles et émergentes.

Comment les futurs assistants sociaux peuvent-ils comprendre les pratiques sociales émergentes? Comment les graines du changement social se sèment-elles, ici et ailleurs? Devenir porteurs de projets pour qui ? Pour quoi ? Pourquoi la dimension collective est-elle importante pour construire une société plus juste, plus égalitaire et plus solidaire ?

Nous chercherons les réponses à toutes ces questions et bien d'autres, au travers d'exemples de pratiques, de lectures d'articles, de vidéo et de visites pour découvrir de nouveaux projets porteurs de changement social. Nous verrons quelques exemples de pratiques émergentes qui se situent d'abord aux niveaux des actions, des organisations et des groupes de citoyens pour l'aspect collectif et ensuite des exemples d'approches méthodologiques en travail social. Nous ferons un détour dans l'histoire de l'action collective pour comprendre le présent.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Cette activité d'apprentissage a pour objectif d'offrir une pluralité de regards et d'approches utiles à une pratique de travail social. Elle donne des repères spécifiques afin d'aider l'étudiant à situer et construire son intervention dans un contexte multidimensionnel.

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable de :

- Utiliser les repères apportés pour identifier, comprendre et analyser les pratiques sociales contemporaines.
- Repérer de quel point de vue le futur assistant social se place pour analyser une problématique sociale en utilisant la grille d'Ardoine.
- Réaliser un travail en groupe sur une pratique émergente, ou sur une approche méthodologique et la partager devant la classe pour construire un savoir collectif.
- Connaître l'existence d'approches méthodologiques différentes et de pratiques innovantes en travail social.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Plan du cours

1. Introduction : Vous avez-dit différentes approches ? De quels points de vue nous plaçons-nous ? Utilisation de

la grille d'Ardoino.

2. Les pratiques sociales

2.1. Le travailleur social

2.1.1. Le contexte actuel du travailleur social

2.1.2. Pourquoi rentrer dans un processus de formation continue ?

2.1.3. Exemples d'approches méthodologiques différentes

2.2. L'action collective

2.2.1. Le contexte socio-politique et l'évolution de l'action collective

2.2.2. Les pratiques émergentes

2.2.3. L'innovation sociale et le changement social

2.2.4. Grille d'analyse selon le développement durable et selon Guy Bajoit

2.2.5. Exercices-présentation des travaux en plénière

3. Conclusions

Démarches d'apprentissage

- Cours participatif ouvert aux rencontres d'acteurs, aux visites de terrain, à l'analyse de vidéos, et de textes, échanges sur les différentes pratiques, témoignages ...
- Le travail de groupe est mis à l'honneur.
- Le cours combine donc plusieurs démarches d'apprentissage : Cours magistral, Intervention de professionnels de terrain, travail de groupes, visite sur le terrain.

Dispositifs d'aide à la réussite

Le dispositif d'aide à la réussite se caractérise ici par les différentes démarches d'apprentissage. De plus, la combinaison de différents types d'évaluation (présentation d'un travail de groupe plus une évaluation individuelle écrite) constitue également un dispositif d'aide à la réussite.

Ouvrages de référence

Livres :

Durant, G. (2004). Abécédaire systémique du travailleur social. Fabert.

Balta F., Muller J-L. (2004). La systémique avec les mots de tous les jours, EST Editeur.

Yatchinovsky A. (2004). L'approche systémique. Pour gérer l'incertitude et la complexité, ESF Editeur.

Watzlawick, P. (1980). Le langage du changement. Eléments de communication thérapeutique. Ed. du seuil.

de Rosnay, J. (1975). Le Macroscopie. Vers une vision globale. Ed. du seuil.

Josien, M. (1991). Techniques de communication interpersonnelle : Analyse transactionnelle, Ecole de Palo Alto, PNL. Les Editions d'organisation.

Lebossé, Yann (2012). Sortir de l'impuissance, invitation à soutenir le développement du pouvoir d'agir des personnes et des collectivités. Tome 1 : fondements et cadres conceptuels. Québec : Ardis.

Revue, rapports :

Thibaut A. (2010). De la croissance à...? Pistes vers une société respectueuse de l'Homme et de l'environnement, dossier publié par la Fédération inter-Environnement Wallonie

La revue « Imagine » (disponible à la bibliothèque)

Porot, V. Mettre en œuvre un agenda 21 dans sa commune, guide des bonnes pratiques, n°1, juillet 1995, les publications éco-conseil.

En ligne :

Blesin Laurence, Loute A., Nouvelles vulnérabilités, nouvelles formes d'engagement : critique sociale et intelligence collective, EuroPhilosophie 2010, Bibliothèque de Philosophie Sociale et Politique.

<http://www.europhilosophie-editions.eu>

Bajoit Guy, Eduquer à l'action collective, Colloque, mars 2012

<http://www.reseau-idee.be/colloque-changement-social/traces/files/pdf/conferences/Bajoit.pdf>

Supports

- Présentation PowerPoint,

- Notes de cours sur Moodle,
- Utilisation de média pour montrer des exemples d'innovation sociale, des interviews...,
- Articles de revue,
- Visites d'initiative(s) innovante(s).

4. Modalités d'évaluation

Principe

Etant donné les objectifs du cours, le travail de groupe, les visites, les échanges en classe, les recherches personnelles et la construction de savoirs collectifs sont au centre de la dynamique d'apprentissage.

La présence au cours est obligatoire . Toute absence injustifiée sera sanctionnée par le retrait de 3 points par absence sur la note finale. Systématiquement, les présences seront prises lors de chaque cours.

L'examen est un travail : les étudiants auront à collaborer en petits groupes pour faire un travail sur un thème donné et une présentation devant le groupe classe.

En septembre : nouveau travail écrit individuel dont les consignes seront transmises pour la seconde session (100% des points)

NB: pour les étudiants redoublants du BLOC 3, l'examen portera sur la matière de l'année en cours. Ces étudiants doivent re(suivre) le cours et seront soumis aux mêmes exigences et aux mêmes modalités d'examen.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Trv	60			Trv	100

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

-

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2020-2021).

Ces modes d'évaluation pourront être modifiés durant l'année académique étant donné les éventuels changements de code couleur qui s'imposeraient de manière locale et/ou nationale, chaque implantation devant suivre le code couleur en vigueur en fonction de son code postal (cfr. le protocole année académique 2020-2021 énoncé dans la circulaire 7730 du 7 septembre 2020 de la Fédération Wallonie Bruxelles).

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS

Tél : +32 (0) 65 40 41 45

Fax : +32 (0) 65 40 41 55

Mail : social.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Droits fondamentaux des personnes d'origine étrangère			
Code	7_SOAS3B38ASMG	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Mathilde DEVAUX (mathilde.devaux@helha.be)		
Coefficient de pondération		20	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Le cours se concentre sur les droits fondamentaux des personnes étrangères, mais aussi de groupes minoritaires, ceci en vue de leur respect ou préservation ou en vue de l'égalité de droits ou de traitement.

Il analysera également les Droits de l'Homme.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

- Expliquer simplement les mécanismes du droit qui s'applique aux étrangers et aux groupes minoritaires, de son raisonnement interne et en permettant ainsi une certaine maîtrise de celui-ci par les biais suivants:
- Décrire de manière approfondie des concepts et mécanismes-clés développés par les législations abordées en vue de permettre aux étudiants d'en faire eux-mêmes usage dans leur pratique professionnelle,
- Exploiter les outils et les mettre en pratique à travers l'analyse d'une situation pratique soumise,
- Poser un premier diagnostic et de prodiguer de premiers conseils et pistes de solution.
- Identifier des situations où les droits de l'Homme seraient bafoués.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- I. Le statut de séjour de la personne étrangère et celui de sa famille l'entrée sur le territoire belge - le droit séjour et d'établissement sur le territoire belge -le regroupement familial - le statut de réfugié.
- II. L'obtention de la nationalité belge.
- III. Législation antiracisme et antidiscriminations.
- IV. Les Droits de l'Homme défendus par la Convention européenne des Droits de l'Homme et des Libertés fondamentales ainsi que la jurisprudence de la Cour.

Démarches d'apprentissage

- Être le plus accessible dans l'expression des concepts juridiques et du langage utilisés, quitte à reprendre les explications si nécessaire. L'intégration du concept est plus importante que la quantité de données assimilées. Acquérir les outils pour aller retrouver ces données, intégrer la notion de la hiérarchie des normes, importance donnée à la jurisprudence des cours et tribunaux.
- Mettre constamment ces législations en concordance avec leur mise en application, avec l'actualité. Leur donner le goût de s'informer et de mettre les nouvelles en relation avec le cours.
- Instaurer un dialogue permanent ou susciter des débats avec les étudiants, privilégier les interactions, aiguïser l'esprit critique.
- Faire systématiquement usage d'exemples réels ou reconstitués issus de ma pratique ou de celle des

- étudiants acquise lors des stages.
- Le cas échéant, faire appel à des intervenants extérieurs.
- Jeux de rôles.

Dispositifs d'aide à la réussite

Privilégier en prenant le temps nécessaire la compréhension des mécanismes juridiques mis en œuvre pour analyser une situation et dégager les différentes solutions possibles.

Ouvrages de référence

Il s'agit essentiellement d'ouvrages juridiques, de codes et de recueils de textes de lois ou de jurisprudence.

Supports

Copie des textes de loi, brochures diverses, notes de cours, présentations powerpoint, films, vidéos, sites web : celui de l'Office des Etrangers, celui de la Cour européenne des Droits de l'Homme, celui du Centre interfédéral des Migrations (MYRIA) ou celui du Centre interfédéral à l'égalité des chances et la lutte contre le racisme et les discriminations (UNIA).

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation consistera en la remise d'un travail.

Pour les étudiants en crédit résiduel, vu le changement de professeur, l'examen portera sur la matière de l'année en cours.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Prj	100			Prj	100

Prj = Projet(s)

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

-

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2020-2021).

Ces modes d'évaluation pourront être modifiés durant l'année académique étant donné les éventuels changements de code couleur qui s'imposeraient de manière locale et/ou nationale, chaque implantation devant suivre le code couleur en vigueur en fonction de son code postal (cfr. le protocole année académique 2020-2021 énoncé dans la circulaire 7730 du 7 septembre 2020 de la Fédération Wallonie Bruxelles).

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS

Tél : +32 (0) 65 40 41 45

Fax : +32 (0) 65 40 41 55

Mail : social.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Politique du logement			
Code	7_SOAS3B38ASMH	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	David PRAILE (david.praile@helha.be)		
Coefficient de pondération		20	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

L'unité d'apprentissage de politique et droit au logement propose, à partir de la porte d'entrée spécifique de l'habitat, d'effectuer un large tour d'horizon de la problématique en identifiant les questions sociales et les enjeux de travail social qui y sont liés.

En s'appuyant sur des pratiques et des exemples concrets, elle permet d'analyser de manière critique les politiques et réglementations en matière d'habitat et de replacer l'intervention sociale au regard des droits humains fondamentaux.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

- I. Replacer les questions d'habitat dans le contexte social, politique et réglementaire.
- II. Développer une vision d'ensemble claire et structurée des enjeux qui y sont liés.
- III. Acquérir une bonne maîtrise de quelques réglementations fondamentales, notamment en ce qui concerne le contrat de bail qui régit l'essentiel des relations entre locataires et propriétaires.
- IV. Etablir des liens logiques entre les différents dispositifs et la marge de manœuvre dont dispose le travailleur social en situation.
- V. En s'appuyant sur ces éléments, l'étudiant sera en capacité de proposer des démarches structurées, nuancées et critiques en réponse à des questions concrètes liées à ces enjeux.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Etat des lieux et enjeux de la crise du logement
- Eléments essentiels de la relation propriétaire/locataire : le contrat ; la garantie locative ; l'état des lieux et les réparations ; le loyer...
- La lutte contre l'insalubrité ; la lutte contre l'inoccupation d'immeubles
- Les expulsions : judiciaires, administratives, illégales
- Du Logement à l'habitat
- Logement : un Droit de l'Homme
- Principaux acteurs, compétences, types de solutions d'habitat
- Accompagnement social en matière de logement : un nouveau métier
- Logement et énergie : un enjeu d'avenir
- Pratique populaire d'habitat : les habitants face à la crise

Démarches d'apprentissage

- Acquérir les fondements de la réglementation en matière d'habitat, en particulier celle liée au bail de manière à permettre un premier avis pertinent en situation réelle de travail social.
- Reconstruire, à partir de problèmes concrets, une vue d'ensemble de la problématique, des acteurs et dispositifs les plus importants.
- Compléter et développer l'apprentissage de la matière d'un éclairage d'expériences de prise en charge et animation collective d'un temps d'échanges public interactif avec des intervenants sociaux du secteur.

Dispositifs d'aide à la réussite

-

Ouvrages de référence

- SPF Intégration sociale, Guide pour les Sans-abri, édition 2015
- Service Public de Wallonie, Mémento du Logement, Kluwer, 2015
- BERNARD Nicolas, J'habite donc je suis, Pour un nouveau rapport au logement, Labor, Quartier Libre, 2005 (épuisé)
- SERVICE DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE, LA PRECARITE ET L'EXCLUSION SOCIALE, Lutte contre la Pauvreté. Rapports binnuels (téléchargeables)
- SPW, Les Echos du Logement (Périodique gratuit)

Supports

- Notes de cours
- Présentations projetées
- Le cas échéant, situations concrètes détaillées à analyser
- Documents illustratifs (exemple de décret/réglementation, contrat de bail, ...)
- Documentaire/matériel vidéo
- Articles de presse généraliste ou spécialisée

4. Modalités d'évaluation

Principe

La présence à l'ensemble du cours est obligatoire.

Examen oral en janvier.

NB: pour les étudiants redoublants du BLOC 3, l'examen portera sur la matière de l'année en cours. Ces étudiants doivent re(suivre) le cours et seront soumis aux mêmes exigences et aux mêmes modalités d'examen.

L'étudiant.e. amené à représenter l'examen lors d'une session ultérieure doit prendre contact avec le titulaire pour fixer des modalités d'évaluation spécifiques.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exo	100			Exo	100

Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2020-2021).

Ces modes d'évaluation pourront être modifiés durant l'année académique étant donné les éventuels changements de code couleur qui s'imposeraient de manière locale et/ou nationale, chaque implantation devant suivre le code couleur en vigueur en fonction de son code postal (cfr. le protocole année académique 2020-2021 énoncé dans la circulaire 7730 du 7 septembre 2020 de la Fédération Wallonie Bruxelles).

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS

Tél : +32 (0) 65 40 41 45

Fax : +32 (0) 65 40 41 55

Mail : social.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Psychocriminologie : déviances, auteurs et victimes			
Code	7_SOAS3B38ASMJ	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Aurore STRAPPAZON (aurore.strappazon@helha.be)		
Coefficient de pondération		20	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Se nourrissant de connaissances issues de la psychologie criminologique, au départ d'une réflexion sur le sens commun de la « punition éducative » et de la fonction de la Loi dans le groupe social, le cours examine les concepts de norme sociale, de transgression, de déviance et de délinquance, ainsi que des termes connexes (dangerosité, risque, récidive). Il présente également des repères théoriques issus du champ de l'agressologie et de la victimologie permettant à l'étudiant de développer :

- une représentation argumentée du développement des fonctionnements déviants, de la pluralité des facteurs explicatifs de la délinquance, ainsi que des réponses sociales et pénales apportées à la délinquance,
- et une représentation argumentée du fonctionnement, du développement et des vulnérabilités des victimes de faits criminels ainsi que des réponses sociales et judiciaires apportées à la problématique des victimes.

Dans le souci d'apporter des repères spécifiques utiles pour construire son intervention sociale auprès des justiciables, le cours analyse la problématique des justiciables en articulant le questionnement sur des situations « particulières » et les enjeux globaux de la société dans les champs étudiés. Les questions de la désistance et de la réparation y sont aussi soulevées.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de cette activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable de :

- I. définir et différencier les concepts de déviances, normes, dangerosité, risque et récidive ainsi que les concepts de victimisation primaire et secondaire;
- II. décrire et identifier les conséquences des déviances du point de vue des victimes de manière théorique et dans l'approche du cas particulier (vignettes cliniques) ;
- III. expliquer et illustrer les typologies et principaux modèles explicatifs du phénomène délinquant dans les perspectives psychosociologique, criminologique, développementale et clinique ;
- IV. identifier et analyser les mécanismes du fonctionnement délinquant de manière théorique et dans l'approche du cas particulier (vignettes cliniques) ;
- V. formuler des hypothèses explicatives multifactorielles du fonctionnement délinquant, de manière théorique et dans l'approche du cas particulier (vignettes cliniques);
- VI. définir et différencier le modèle de la justice réparatrice de celui de la justice rétributive ;
- VII. démontrer avec ses propres mots en quoi des expériences de terrain (par exemple, la médiation « auteur(s)-victime(s) ») relèvent de la justice réparatrice, favorisent la désistance et participent à la reconstruction du lien social.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Introduction de concepts cadres

Place de la Loi dans le groupe social.

Mise en perspective des concepts de déviance et de normes.

Déviances et délinquances, notions de dangerosité et de récidive.

Notions introductives de victimologie

La victimologie. Le développement de la politique belge en faveur des victimes. La place de la victime dans la procédure pénale (rappel).

Victimisation primaire: l'évènement et les conséquences de la victimisation.

Victimisation secondaire : une conséquence spécifique de la victimisation primaire.

Prise en charge de la victimisation. Discussion de cas particuliers (vignettes cliniques).

Approche intégrative de la déviance et de la délinquance

Les grands modèles explicatifs du phénomène criminel et du passage à l'acte. Approche des facteurs de risque de récidive.

Elaboration d'une grille de lecture intégrative et pluricausale de la délinquance dans notre société et discussion de cas particuliers (vignettes cliniques).

La réaction sociale à la délinquance et la prise en compte des victimes, au sein de la société

Rappel des fonctions de la peine.

Présentation du modèle de la justice réparatrice, en tant qu'approche de la criminalité axée sur la résolution de problème associant l'auteur, la victime et la société.

Approche du concept de désistance.

Démarches d'apprentissage

- Exposés interactifs
- Discussions de cas (vignettes cliniques)
- Analyse de vidéos et de documents
- Interventions de personnes ressources (facultatif)
- Travail en autonomie

Dispositifs d'aide à la réussite

Le cours met l'accent sur les échanges avec les étudiants et l'exemplification des concepts. Les étudiants sont avisés des objectifs spécifiques du cours afin de mieux se préparer à l'évaluation.

Ouvrages de référence

- Audet, J et Katz, J-F (2006). Précis de victimologie générale. Paris. Dunod.
- Gaillard et col.(2007). Psychologie criminologique. Paris. Editions In Press
- Gassin, R.(1988) Précis de victimologie. Paris. Dalloz.
- Senon, J-L., Lopez, G., Cario, R. (2008). Psychocriminologie. Paris. Dunod
- Born, M. (2005). Psychologie de la délinquance. Bruxelles. De Boeck.
- Josse, E. (2014). Le traumatisme psychique chez l'adulte. Bruxelles. De Boeck.
- Derivais, D. (2010). Les adolescents victimes/délinquants. Bruxelles. De Boeck.
- Born, M. (2011). Pour qu'ils s'en sortent! Comment intervenir efficacement auprès de jeunes délinquants. Bruxelles. De Boeck.

Supports

- Mise à disposition des diapositives présentées au cours (fichier Powerpoint).
- Exercice (discussion de vignettes cliniques).
- Mise à disposition d'une bibliographie complémentaire, associée aux thèmes étudiés au cours.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'examen est oral, et porte sur l'ensemble de la matière présentée en classe et proposée au travail en autonomie. L'étudiant sera confronté à 3 questions tirées au sort. Une des trois questions de l'examen portera sur le travail en autonomie.

NB: pour les étudiants redoublants du BLOC 3, l'examen portera sur la matière de l'année en cours. Ces étudiants doivent re(suivre) le cours et seront soumis aux mêmes exigences et aux mêmes modalités d'examen.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exo	100			Exo	100

Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2020-2021).

Ces modes d'évaluation pourront être modifiés durant l'année académique étant donné les éventuels changements de code couleur qui s'imposeraient de manière locale et/ou nationale, chaque implantation devant suivre le code couleur en vigueur en fonction de son code postal (cfr. le protocole année académique 2020-2021 énoncé dans la circulaire 7730 du 7 septembre 2020 de la Fédération Wallonie Bruxelles).

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS

Tél : +32 (0) 65 40 41 45

Fax : +32 (0) 65 40 41 55

Mail : social.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Sensibilisation à l'approche systémique et médiation familiale			
Code	7_SOAS3B38ASMO	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Véronique POURVEUR (veronique.pourveur@helha.be) Véronique POURVEUR (veronique.pourveur@helha.be) Florence PIRE (florence.pire@helha.be)		
Coefficient de pondération		20	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Ce cours de 24h est réparti en 2 parties de 12h chacune.

- Médiation familiale par Véronique Pourveur
- Approche systémique par Florence Pire

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Cette activité d'apprentissage a pour objectif d'offrir une pluralité de regards et d'approches utiles à une pratique de travail social. Elle donne des repères spécifiques afin d'aider l'étudiant à situer et construire son intervention dans un contexte multidimensionnel.

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable de :

- I. Utiliser les repères apportés pour identifier, comprendre et analyser les pratiques sociales contemporaines.
- II. Connaître l'existence d'approches méthodologiques différentes et de pratiques innovantes en travail social.

Médiation familiale

L'objectif du cours sera d'approcher la pratique de la médiation familiale. Nous y aborderons ce que représente une médiation, sa définition, l'intérêt de cette approche face aux différents conflits que l'on peut rencontrer, le rôle du médiateur et la mise en pratique de cet outil avec jeux de rôle.

Approche systémique

Les objectifs sont de

- sensibiliser les étudiants à l'approche systémique, modèle de pensée et d'action les inviter à poser un autre regard sur la réalité qui les entoure
- les inviter à développer une approche globale, à 360 degrés, sur des situations de tout type
- les amener à prendre conscience des apports de l'approche systémique pour le travail social que ce soit avec des individus, des familles, des groupes, ou encore, des institutions.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Plan de la partie Médiation familiale

- i. Approche de la médiation
- ii. Médiation et conflit
- iii. Rôle du médiateur
- iv. Outils du médiateur
- v. Etapes de la médiation

Plan de la partie Approche systémique

I – Origines et définition

- 1.1. Origines
- 1.2. Vers une définition

II – Les systèmes

- 2.1. Qu'est-ce qu'un système ?
- 2.2. Les principes directeurs des systèmes
- 2.3. Les systèmes fonctionnels et dysfonctionnels
- 2.4. Le travailleur social et le système

III – Les communications

- 3.1. Le processus de communication
- 3.2. La métacommunication
- 3.3. Les réactions à la communication

IV – Le changement

- 4.1. Quel changement ?
- 4.2. Le travailleur social, accompagnateur de changement
- 4.3. Les stratégies de changement

Démarches d'apprentissage

Les 2 parties du cours combinent plusieurs démarches d'apprentissage : un cours magistral, des situations de stage analysées au cours, des exercices participatifs, des réflexions en sous-groupes.

Dispositifs d'aide à la réussite

Le dispositif d'aide à la réussite se caractérise par les exercices réalisés en classe pour inviter les étudiants à s'approprier les concepts et les démarches. Cela les préparera à l'examen.
Les syllabus sont donc des supports que compléteront les illustrations lors des cours.

Ouvrages de référence

Pour Médiation familiale

SAVOUREZ M. et BRISSON P, Re-créez des liens familiaux, Ed Broché, 2008
FIUTAK T. , Le médiateur dans l'arène, Ed. Format Kindle Eres 2009
PERRIARD S, La médiation en pratique : 8 clés pour réussir, Ed Jouvence 2010
AUFIERE P., Guide de la médiation familiale, Ed. Broché , 2012
De DINECHIN S, La médiation familiale, Ed Eyrolles, 2015

Pour Approche systémique

AMIGUET Olivier et JULIER Claude, L'intervention systémique dans le travail social, Ed. I.E.S., 1996
BEAUJEAN Jacques, Coopération et approches systémiques, Ed. ERES 2009
BERIOT Dominique, Manager par l'approche systémique, Ed. Eyrolles 2006
BOILY Chantal, Guide pratique de l'analyse systémique, Ed. Lavoisier 2000
BONAMI Michel, DE HENIN Bernard, BOQUE Jean-Michel, LEGRAND Jean-Jacques, Management des systèmes complexes, Ed. De Boeck 1993
DURAND Georges, Abécédaire systémique du travailleur social, Ed. Opéra 2004
MALAREWICZ Jacques-Antoine, Guide du voyageur perdu dans le dédale des relations humaines, ESF Editeur 1992
WATZLAWICK Paul, Une logique de la communication, Ed. du Seuil 1979
YATCHINOVSKY Arlette, L'approche systémique. Pour gérer l'incertitude et la complexité, EST Editeur, 2004

Supports

Notes de cours sur Connected : les étudiants y trouveront 2 notes de cours distinctes, 1 par partie.
Travail sur des situations présentées par les étudiants.
PowerPoint, images, vidéos

4. Modalités d'évaluation

Principe

Les consignes pour le travail autonome sont les suivantes : Il sera demandé aux étudiants une préparation écrite qui servira de matière première dans le dernier cours des 2 matières. Le contenu sera spécifié par chaque professeur. La non-remise du travail entraînera un retrait de 2 points dans la cote de chaque cours.

L'évaluation des 2 parties se fera par un examen écrit à la session de janvier (10 points pour chaque partie).

En cas de seconde session, les étudiants devront représenter un examen écrit portant sur les 2 parties.

NB: pour les étudiants redoublants du BLOC 3, l'examen portera sur la matière de l'année en cours. Ces étudiants doivent re(suivre) le cours et seront soumis aux mêmes exigences et aux mêmes modalités d'examen.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2020-2021).

Ces modes d'évaluation pourront être modifiés durant l'année académique étant donné les éventuels changements de code couleur qui s'imposeraient de manière locale et/ou nationale, chaque implantation devant suivre le code couleur en vigueur en fonction de son code postal (cfr. le protocole année académique 2020-2021 énoncé dans la circulaire 7730 du 7 septembre 2020 de la Fédération Wallonie Bruxelles).